

CAPELLE-LES-HESDIN.- Une cliente satisfaite

## Des économies d'argent et d'énergie

■ Jeudi, Huguette Cordier (73 ans), avait invité à son domicile à Capelle-lès-Hesdin Perrette Dehaeze, chargée d'opération chez INHARI (anciennement Habitat et développement), ainsi que Laëtitia Hure, responsable des ressources humaines mais aussi membre de l'OPAH.

Cette réunion avait pour but de mettre en lumière les différents travaux que Mme Cordier avait effectués chez elle afin d'économiser l'énergie, accompagnée par l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) par l'intermédiaire du programme "Habiter mieux". Ce programme vise à améliorer et adapter un habitat de plus de 15 ans dans le but de favoriser les économies d'énergie ou encore l'autonomie du propriétaire.

Avant d'entamer les travaux, le propriétaire de l'habitat doit s'adresser à l'INHARI qui évaluera la situation et aidera à constituer le dossier. Grâce à un prospectus de l'OPAH déposé dans sa boîte aux lettres, Mme Cordier prit ensuite l'initiative de se rendre à Hesdin pour



La rencontre fut riche en conseils.

de plus amples renseignements.

Grâce à l'aide de l'INHARI, puis des subventions proposées par l'ANAH (nationale) et l'OPAH (territoriale), elle a effectué les travaux nécessaires à l'amélioration de son habitat : changement de la chaudière ainsi que la porte d'entrée, en passant par l'isolation du sous-sol en 2014.

Dans le but d'améliorer son autonomie, Mme Cordier eut également la possibilité, en 2016, de motoriser ses volets, puisqu'il lui était difficile de les fermer toute seule. «Je n'aurais jamais pu faire ces travaux sans l'aide de l'ANAH et l'OPAH. Cela

m'aurait coûté beaucoup trop cher» affirme-t-elle. En effet, sur l'ensemble des travaux, Mme Cordier a bénéficié de 76% de subventions pour les travaux effectués en 2014 ainsi que de 36% pour ceux effectués en 2016.

### Petites précisions

A hauteur de 20 000€ (HT) maximum de travaux sur 5 ans, l'ANAH peut mettre en place des subventions de 20, 35 ou 50% selon les ressources du ménage. "Habiter mieux" subventionne à 10%. Quant à l'OPAH et donc la communauté de communes, elle subventionne de 5 à 10% et offre une prime de 250€ si le dos-

sier est constitué dans le programme "Habiter mieux". Le but étant de parvenir à 25% d'économie d'énergie suite aux travaux effectués dans l'habitat.

L'OPAH, en 4 ans et demi de services, a constitué 111 dossiers dont 104 de propriétaires occupants pour 46% d'aide en moyenne sur l'ensemble des 27 communes de l'Hesdinois. Malheureusement, l'OPAH touche à sa fin à partir du 15 décembre 2016 et ne favorisera plus la mise en place gratuite du dossier pour les particuliers. Cependant, il restera d'autres aides à la disposition des personnes souhaitant bénéficier du programme "Habiter Mieux", telles la prime d'énergie, les crédits d'impôts ou encore les aides financières mises en place par l'ANAH et "Habiter mieux".

### Infos

L'OPAH vous accueille :  
- à Auchy-lès-Hesdin, le mardi de 13h30 à 15h30 à la Médiathèque, rue Georges Grivel.  
- à Hesdin, le jeudi de 9h à 12h dans les locaux de la communauté de communes des 7 Vallées, 6 rue du Général Daullé.